



**MERMET & ASSOCIÉS**

SCP d'Avocats Inter Barreaux  
2 rue Alfred Bastin – C.S. 30052  
74102 ANNEMASSE CEDEX  
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36

Vente aux enchères publiques en **UN LOT**  
**D'UN APPARTEMENT TYPE T2**  
sis à ANNEMASSE (Haute-Savoie)  
23-25 route d'Etrembières – 3<sup>ème</sup> étage  
**MISE A PRIX : 20.000 Euros**

**ADJUDICATION** fixée au **VENDREDI 26 FEVRIER 2021 à 15 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains, au Palais de Justice de ladite ville, 10 rue de l'Hôtel Dieu.

**DESIGNATION DES BIENS :**

**SUR LA COMMUNE d'ANNEMASSE (Haute-Savoie),**

Dans un immeuble collectif dénommé "LE CHATELET" sis 23-25 route d'Etrembières, figurant au cadastre à la section A numéro 4319, à savoir :

Le lot n°89 :

Une cave au sous-sol

Et les 3/1300èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 3/2700èmes des parties communes particulières au bâtiment B

Le lot n°137 :

Au 3<sup>ème</sup> étage, un appartement de 3 pièces sis à droite du palier gauche, comprenant hall, cuisine, séjour, salle de bains, WC et une chambre, le tout avec balcon

Et les 46/ 1300èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 46/2700èmes des parties communes particulières au bâtiment B

La surface Loi Carrez de l'appartement est de **48,19 m<sup>2</sup>**.

Le bien mis en vente est inoccupé.

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site [www.mermet-associes.com](http://www.mermet-associes.com) (rubrique vente aux enchères).

Lesdits biens sont saisis à la demande du syndicat des copropriétaires de l'immeuble LE CHATELET, représenté par son syndic FONCIA LEMANIQUE SAS, dont le siège est 13 rue de la Minoterie – LE QUARTZ à ANNECY LE VIEUX (74940), ayant la SCP MERMET & ASSOCIES pour avocat constitué.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'avocat poursuivant ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il a été déposé le 20 mai 2019 sous le n°19/00052.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Thonon-les-Bains, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de **3.000 Euros** en un chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Barreau de THONON LES BAINS ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (tél : 04.50.49.20.80) LE **LUNDI 15 FEVRIER 2021 DE 14H00 A 15H00.**

Pour tous renseignements s'adresser à la SCP MERMET & ASSOCIES, avocats, 2 rue Alfred Bastin, 74100 ANNEMASSE. Tél : 04.50.84.42.43 – [meister@avocat-leman.com](mailto:meister@avocat-leman.com) (9h/12h-13h30/15h00 sauf mercredi), documents disponibles et téléchargeables sur le site [www.mermet-associes.com](http://www.mermet-associes.com) (rubrique vente aux enchères)